



# MAIRIE d'AUTOUILLET

CENTRE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DE LOISIRS  
TARIFICATION FORFAITAIRE ET MENSUELLE 2019 / 2020

**CANTINE SCOLAIRE** : 4.40 € / repas

## **GARDERIE PERISCOLAIRE**

Engagement au mois et tarif mensuel. Les goûters sont inclus et servis à partir de 17h00.

matin	MATERNELLE ET ELEMENTAIRE			soir	MATERNELLE Prise en charge à l'arrivée du bus à 17h00			soir	ELEMENTAIRE Prise en charge à la fin des cours à 16h30			
	1/2 h	1 h	1h30		1/2h Jusqu'à 17h30	1 h Jusqu'à 18h00	2 h Jusqu'à 19h00		1/2 h Jusqu'à 17h00	1 h Jusqu'à 17h30	2 h Jusqu'à 18h30	2h 30 Jusqu'à 19h00
QF 1	14,00 €	23,00 €	33,00 €	QF 1	14,00 €	28,00 €	39,00 €	QF 1	14,00 €	28,00 €	39,00 €	48,00 €
QF 2	19,50 €	33,50 €	44,50 €	QF 2	19,50 €	39,00 €	50,00 €	QF 2	19,50 €	39,00 €	50,00 €	56,00 €
QF 3	25,00 €	44,50 €	55,50 €	QF 3	25,00 €	50,00 €	61,00 €	QF 3	25,00 €	50,00 €	61,00 €	67,00 €

## **CENTRE DE LOISIRS du Mercredi**

Engagement au mois et tarif mensuel. Repas de cantine à 4,40 €. Goûter inclus.

	MATIN Jusqu'à 13h30	APRES-MIDI à partir de 13h30	JOURNEE de 07h30 à 19h00
<b><u>QF 1</u></b>	42,00 €	48,00 €	68,00 €
<b><u>QF 2</u></b>	48,00 €	55,00 €	75,00 €
<b><u>QF 3</u></b>	50,00 €	60,00 €	80,00 €

## **TARIF DEGRESSIF**

Mise en place d'un tarif dégressif pour les familles ayant plusieurs enfants fréquentant la garderie périscolaire et le centre de loisirs du mercredi.

**- 10 % pour le 2d enfant ;      - 15 % pour le 3e enfant ;**

## **TARIF EXTERIEUR ou OCCASIONNEL par Mercredi après accord de la Mairie**

Tarif à la journée ou demi-journée. Repas de cantine à 4,40 €. Goûter inclus

**15,00 € / matin                      20,00 € / après-midi                      35,00 € / journée**

QF 1 : inférieur à 10.000 €      sans changement  
QF 2 : de 10.000 à 19.000 €      sans changement  
QF 3 : supérieur à 19.000 €      sans changement

**Nous demandons aux parents de respecter les horaires correspondant au forfait choisi pour l'accueil périscolaire et pour l'accueil de loisirs.**

- Tout dépassement, même minime, donnera lieu à une facturation au forfait supérieur.
- Tout enfant récupéré de manière répétée après 19 H donnera lieu à une facturation d'un montant de 8 € par jour.